



## Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

## Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

## Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**JEAN**

---

**LE BRABANÇON,**

---

**AU BON PEUPLE DE LA BELGIQUE.**

---

**BRUXELLES,**

**CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.**

---

**1831.**



---

JEAN

**LE BRABANÇON.**

---

**MES CHERS COMPATRIOTES,**

**IL y a de grandes nouvelles depuis quelques jours ; mais , si vous ne les lisez que dans les gazettes , vous risquez fort de ne pas connaître la vérité , parce que la plupart des gazettes , au lieu d'être écrites par des Belges , le sont par des étrangers qui se soucient peu du bonheur de la Belgique.**

**Moi , qui suis un vrai Belge et qui me tiens**

urant de nos affaires, je vais vous dire, rité, tout ce qui nous est arrivé de Lon-

parle encore de protocoles; eh bien! il plus de protocoles, parce qu'on sait bien les Belges n'en veulent pas. Mais il y a propositions qu'on nous demande d'ac- er.

n dit que nous ne gagnons rien par ces positions. En parlant ainsi, on se trompe, l'on veut vous tromper, car moi je vous que nous gagnons beaucoup; et vous allez juger.

D'abord, nous aurons un roi : le prince pold a positivement accepté la couronne

de la Belgique, et il ne tardera pas à nous arriver.

Je sais bien que l'on vous dira que les rois sont gens qui ne vivent pas de peu, et qu'ils coûtent cher à la nation. Mais d'abord, nous ne donnons pas trop au nôtre pour bien vivre; et puis, s'il reçoit, il dépense, et fait dépenser. Et les marchands, les boutiquiers; les artisans, menuisiers, charpentiers, carrossiers, tous ceux enfin qui ne vivent pas de places, mais du travail de leurs mains, et qui, depuis dix mois, souffrent et s'imposent à eux et à leurs enfans de dures privations, se remettront à la besogne, et ramèneront dans leurs familles la joie, l'abondance et le bonheur. Car enfin, qu'ont-ils gagné, depuis

quelque tems? de la liberté, beaucoup; mais le l'ouvrage, peu ou point. Ils ont chassé les Hollandais qui les dominaient, les accablaient l'impôts, contributions, vexations de toute es-èce, plus dures à supporter que les droits réunis français : ils ont bien fait, et seraient prêts à recommencer, s'il le fallait. Mais, après cela, il faut devenir quelque chose, jouir de la paix, ranimer le commerce. Croyez-vous qu'en restant comme nous sommes, ou en nous battant tout de suite contre la Hollande, ce soit le moyen de vendre nos marchandises, d'extraire nos houilles, de fondre le fer, filer nos toiles, tisser nos cotons? Il y a cependant, dans le pays, des milliers de gens qui vivent de tout cela. Les coups de canon et le fusil ne tuent pas seulement ceux qui se

trouvent sur les champs de bataille ; ils font mourir le pauvre peuple , les vieillards , les femmes , les enfans , de misère et de faim. C'est donc une bonne chose , et dont nous ne tarderons pas à sentir les effets , que d'avoir un Roi , qui ramène la confiance et l'activité , assure notre indépendance , en terminant avec la Hollande quelques petites difficultés de territoire.

Nous conserverons le Luxembourg : le prince Léopold le maintiendra.

D'ailleurs , nous le possédons ; et si les Hollandais ou d'autres voulaient y entrer , nous leur donnerions des coups de fusils.

Nous ne renonçons pas au Limbourg , seu-

ement nous reconnaissons qu'en 1790 la Hollande avait des droits sur une partie de Maesricht, et sur quelques villages, mais on reconnaît aussi nos droits sur Maestricht et sur des villages situés en Hollande, et qui pourront nous servir à faire des échanges.

Nous n'évacuerons point Venloo pour lequel nous céderons des territoires en Hollande, qui nous sont assurés par les traités. Ainsi, nous ne livrons pas nos frères. Nous ne les vendons pas, ainsi qu'on l'a dit; nous désirons même qu'ils resteront Belges, comme nous, après les arrangemens; mais que nous ne mettrons pas le pays à feu et à sang, peut-être toute l'Europe, pour décider cette question par les armes. Il y a des gens qui s'opposent; c'est une question d'honneur; il ne

faut pas transiger ! On est peu d'accord sur ce point : car, au Congrès , c'est le petit nombre qui pense de la sorte ; les autres croient que l'honneur consiste à ne pas compromettre, après tant de souffrance et d'attente, le sort du pays.

Nous aurons sur la rive gauche de l'Escaut la libre navigation du canal de Terneuse, et c'était pour cela que nous la demandions, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie. On nous garantit contre les inondations; et nous laissons aux Hollandais le soin de réparer les digues, et les frais de garnisons à placer dans tous les forts. Quand ils auront, pendant quelque tems, calculé ce que cela leur coûtera, ils seront trop heureux de nous céder, et à bon marché, cette rive gauche de l'Escaut, dont les habitans n'ont pas tiré une cartouche pour nous. Nous

cons, et pour toujours, la libre navigation de  
scaut, du Zuid-Willemsvaerd, et plus tard,  
lle du Rhin.

Et quant à l'ancienne dette hollandaise, *nous  
en paierons pas un liard, pas un liard*, en-  
endez-vous? Ceux qui disent le contraire, ne  
avent pas lire ou en ont menti par la gorge.

Voilà ce que nous avons gagné! Vous voyez  
rien qu'il n'est plus question de protocoles!

Et si le Congrès adopte ces propositions, le  
prince arrivera tout de suite, sans attendre  
que la Hollande les accepte, et il courra  
outes les chances avec nous; nous aurons  
lu moins un chef; nous ne serons plus exposés  
à des trahisons, et nous serons débarrassés  
l'une foule d'intrigans étrangers qui agitent

le pays et voudraient tout bouleverser pour pécher, comme on dit, en eau trouble. Car vous savez bien qu'il nous arrive, de Paris et d'ailleurs, des gens à mine farouche, portant sabres, bâtons et moustaches, et qui voudraient vous donner à croire que vous ne serez heureux qu'en les écoutant, en renversant avec eux notre gouvernement et le gouvernement français, pour établir une république. Mais, qui est-ce qui connaît mieux nos intérêts? Sont-ce les étrangers, qui tombent ici des nues, et dont la plupart ont eu chez eux de méchantes affaires; ou bien les Belges, que nous avons nommés pour les discuter? Ils cherchent à persuader aussi que notre roi n'arrivera pas; qu'on vous trompe encore une fois. Eh bien! je vous le répète; le prince Léopold a écrit au Régent

qu'il viendrait immédiatement, sans s'inquiéter de la réponse du roi de Hollande, et le Régent a fait imprimer cette lettre, parce qu'elle fait honneur au prince; et montre ce qu'il est et ce qu'il désire. Faisons donc des vœux, mes chers compatriotes, pour que le Congrès accepte, nous qui voulons rester Belges : car nous ne nous sommes pas battus pour devenir français, n'est-ce pas ? ni pour redevenir hollandais.

Mais, dira-t-on vous êtes donc ennemi des Français? au contraire, mes amis, je les aime beaucoup, mais je les aime chez eux, et non pas chez moi, je les aime comme voisins, mais non pas comme *maîtres*, et je ne veux pas voir tomber sur la Belgique une nuée de gens maigres et pauvres qui s'engraisseront et s'en-

ricbirent chez nous, en prenant toutes les places un peu lucratives ; je ne veux pas voir l'herbe croître dans les rues.

Ce que je veux, c'est de voir le commerce renaître, les fabriques en train, le paysan heureux, et d'être Belge sous un roi que nous avons choisi et qui se battra avec nous, s'il le faut. Car on ne doit pas ajouter foi non plus à ce qui a été dit, que nous n'aurions plus d'armée ; nous défendrons toujours et notre territoire et notre indépendance, et notre constitution. Or, pour cela, il faut une armée toujours sur pied. Je pense donc, tout bien examiné, que les propositions de paix sont bonnes et utiles au pays.

Parmi ceux qui vous disent le contraire, il y

a des hommes de bonne foi, mais il y en a aussi qui veulent la réunion à la France ou le retour de la famille d'Orange; et c'est pour vous en avertir que je vous ai dit les choses comme elles sont.

**JEAN LE BRABANÇON.**

**JEAN**

**LE BRABANÇON.**

